

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 57 (1912)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Traversée d'un cours d'eau sur des radeaux improvisés  
**Autor:** Jossevel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-339409>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

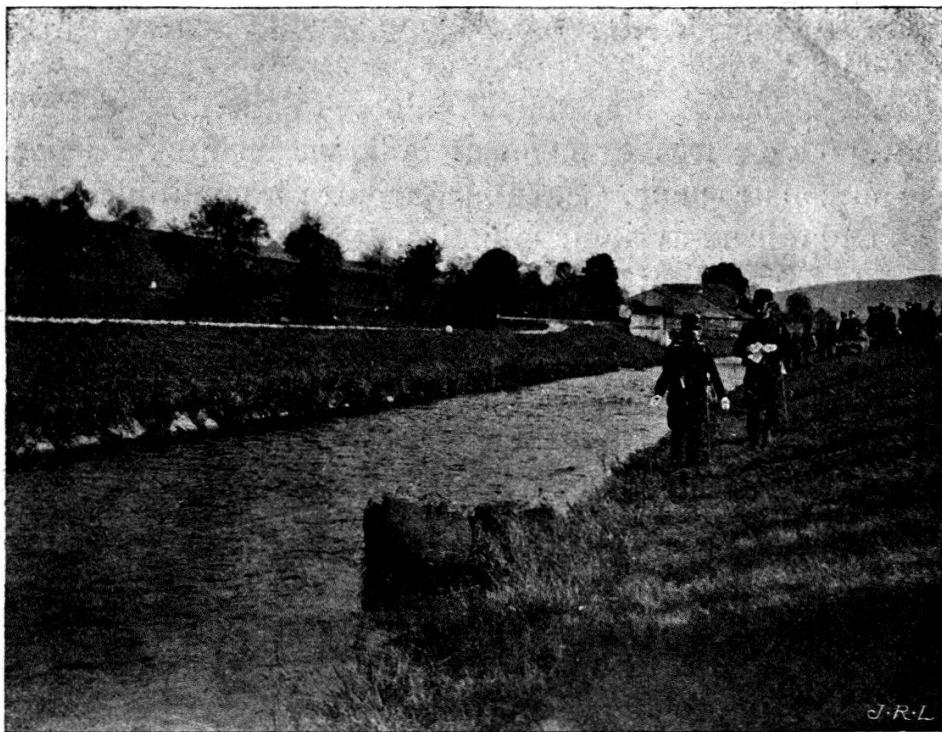
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Traversée d'un cours d'eau sur des radeaux improvisés

Durant l'Ecole de recrues IV/1, 1911, la compagnie Chavannes (III<sup>e</sup>) a eu l'occasion d'exercer le passage d'une rivière à pied sec, au moyen de radeaux formés de ballots construits avec des toiles de tentesbourrées de paille.

Voici dans quelles conditions se fit l'exercice :

Une tâche tactique simple obligeait la compagnie à marcher

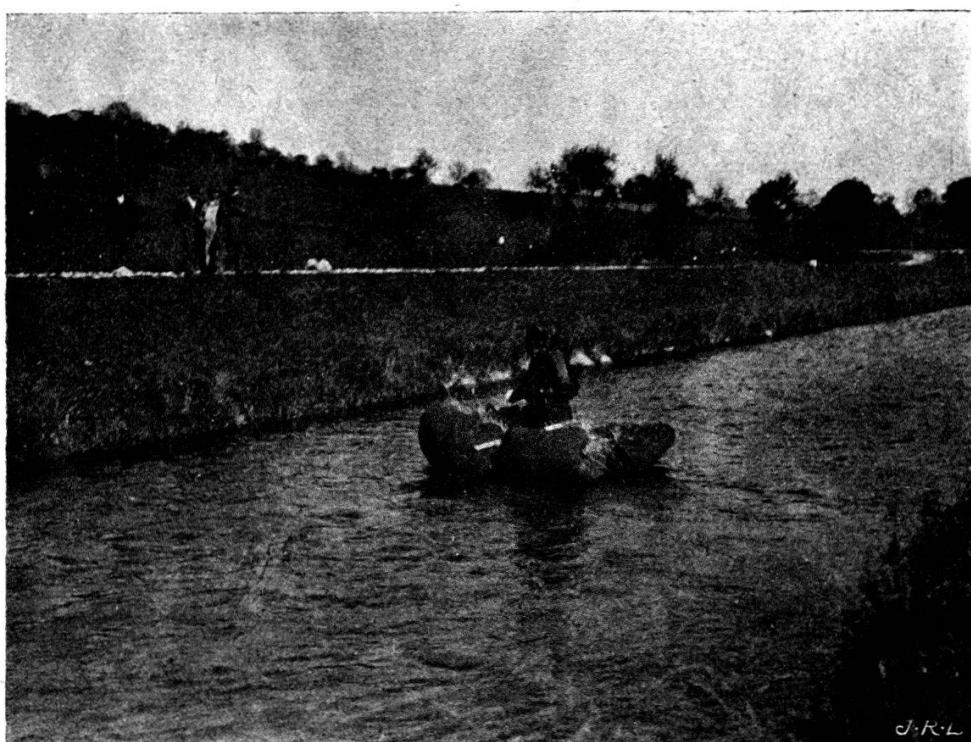


Le ballot prêt à traverser.

de Penthalaz sur Villars-Lussery ; elle avait à franchir la Venoge, un pont étant supposé détruit. La rivière devait être traversée en un point où la Venoge peu profonde est endiguée ; elle offre par ce fait un courant relativement rapide.

Une patrouille, précédant la compagnie, réquisitionna environ deux cents kilos de paille, qu'elle se fit amener au bord de la rivière. Le commandant de compagnie donna l'ordre de franchir la Venoge, par section, sur des radeaux de fortune établis par la réunion de plusieurs ballots.

Nous devons donner ici quelques détails touchant la confection de ces ballots : sur une toile de tente déployée, on entasse de la paille, du foin ou des feuilles sèches, puis on attache deux à deux les angles opposés de la toile ou l'on en réunit les côtés en les boutonnant. La paille doit être comprimée de façon que le ballot soit bien compact. Il est indispensable de clore hermétiquement les ouvertures, afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans l'intérieur. On forme ensuite un radeau par la réunion de deux à quatre ballots au moyen de cordeaux ou des ficelles qui sont fixées aux toiles de tentes ; on obtient ainsi un



Première traversée.

appareil flottant qui supporte fort bien le poids d'un homme complètement équipé.

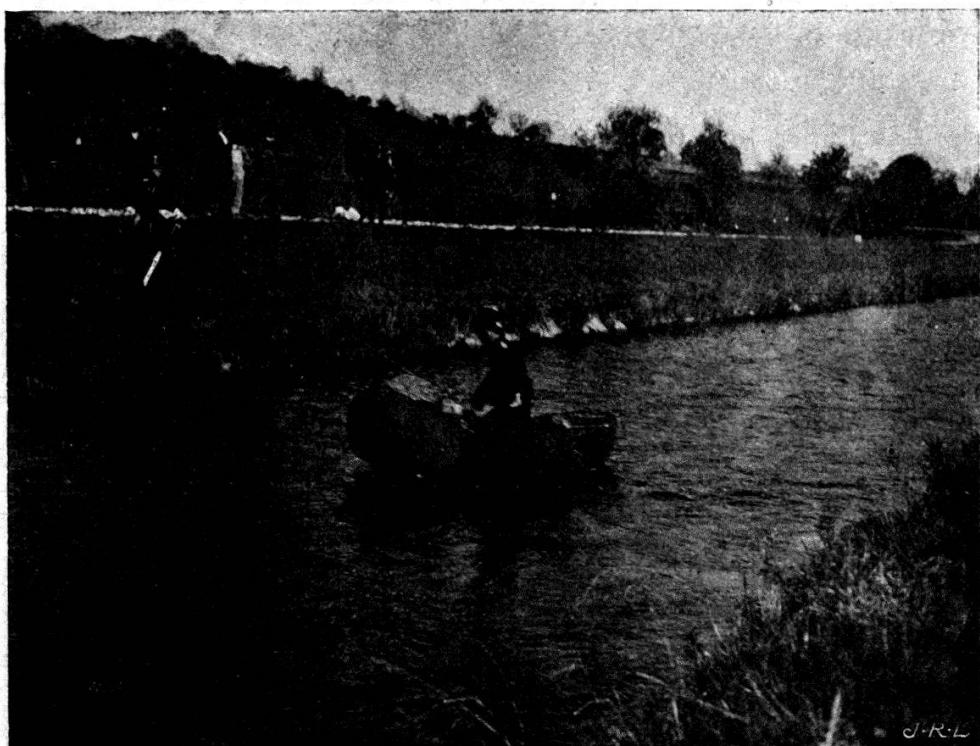
Le radeau terminé, on attache à l'avant une corde d'une longueur égale à la largeur de la rivière ; on en fixe une semblable à l'arrière. Ces câbles sont constitués par des cordeaux de tentes réunis bout à bout.

L'appareil est prêt à fonctionner. Sa construction a duré dix minutes ; la paille était sur place.

La traversée de la rivière se fait comme suit : un premier

passager, étendu à plat ventre sur le radeau, cherche à atteindre la rive opposée en guidant et en faisant avancer son esquif tantôt au moyen d'une perche, tantôt en se servant de ses mains comme de rames ; l'extrémité du câble fixé à l'arrière du radeau est retenue par les soldats restés au point d'embarquement.

Après avoir heureusement atterri sur la rive opposée, notre premier passager retient l'extrémité du câble d'avant, tandis qu'au moyen du câble d'arrière le véhicule est ramené à vide



Le va-et-vient.

au point d'embarquement. On établit alors le service régulier de *va et vient*.

Le passage des sections dura une heure environ, ce qui est trop long ; à plusieurs reprises, l'eau pénétra dans les ballots à cause des remous et risqua de submerger les véhicules. Avec de la pratique, on arrivera facilement à perfectionner la construction des radeaux et à activer l'opération.

\* \* \*

Inutile de dire qu'il s'agissait d'un exercice d'essai. Il aurait

été plus simple, dans le cas particulier et vu la faible profondeur de la Venoge, de construire une passerelle avec des planches achetées au village voisin. Mais, une troupe d'infanterie à effectif modeste, une compagnie au maximum, sans véhicules, traversera plus facilement une rivière profonde, telle que la Thièle ou le canal de la Broye, sur des radeaux aménagés comme ci-dessus, qu'à l'aide de passerelles qui demandent plus de temps à établir et une certaine quantité de bois travaillé que l'on ne trouve pas partout.

Capitaine JOSSEVEL.